



ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/1772 DU 30/11/2013
PORTANT MISE A LA RETRAITE DE CERTAINS AGENTS
SOUS-CONTRAT DU MINISTERE DE LA JUSTICE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu le Décret-loi n°1/37 du 07 juillet 1993 portant Révision du Code du Travail du Burundi, spécialement en son article 66 al 1 ;

Attendu qu'il est stipulé que le contrat de travail prend fin de plein droit lorsque le travailleur atteint l'âge obligatoire de cessation de service qui est fixé à 60 ans ;

Vu les dossiers personnels et administratifs des intéressés ;

Constatant que les agents sous-contrat repris à l'article premier ont déjà atteint 60 ans de naissance et que par conséquent il faut les mettre à la retraite sur base de la disposition y relative du code du travail ;

ORDONNE

Article 1 : Sont mis à la retraite à dater du 1^{er} Janvier 2014 les agents Sous -contrat dont les noms et services d'affectation suivent :

N°	NOM ET PRENOM	MATRICULE	DATE DE NAISSANCE	LIEU D'AFFECTION
1	FOTIS Basile	16895982 (061.612)	1953	Chauffeur à l'Inspection
2	KINUNGAMIRA Venant	16071280 (062.967)	1953	Planton au Tribunal de Résidence MUGAMBA
3	BARANSEGETA Mathieu.	16807975 (064.539)	1953	Planton au Tribunal de Résidence MURWI
4	NKURUNZIZA Jean	16812726 (071.478)	1953	Planton au Tribunal de Grande Instance KARUZI

[Signature]

5	MAHINANGE Anicet	16765539 (074.062)	1953	Planton au Tribunal de Résidence MUTIMBUZI
6	KAGABO Joseph	16750482 (075.302)	1953	Planton au Parquet Général de la République
7	BIGARI TERENCE	16782515 (077.138)	1953	Planton au Tribunal de Résidence KIBAGO
8	TOYI Thomas	11808233 (154.177)	1953	Sentinelle au Parquet de Bujumbura-Rural
9	KABISA	11585638 (154.254)	1953	Planton au Tribunal de Résidence GISOZI
10	KARABAYE Sylvestre	12238164 (156.220)	1953	Planton au Tribunal de Résidence ROHERO
11	GAHUTU Serge	12178348 (156.243)	1953	Planton au Tribunal de Résidence RUHORORO
12	BARARUSESA Joseph	12414481 (156.940)	1953	Planton au Tribunal de Résidence NTEGA
13	NDORERE André	13325271 (159.458)	1953	Planton au Tribunal de Résidence BURAMBI
14	CARANGUZE Gaspard	13314359 (159.814)	1953	Veilleur à la Cour Appel de GITEGA

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Fait à Bujumbura le 30/11/2013


Pascal BARANDAGIYE
 Président du Tribunal de la justice et Garde des Sceaux